

Bureau Présentiel

Compte-rendu

2/18-19

Réunion du Samedi 1er décembre 2018

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Membres du Bureau

Présents : Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Cécilia GRESSENT, Fayza ZIOUECHE.

Salariée : Valérie COURTOIS

Excusés : Florent CHAYET, Janick KNAEBEL et Gary MARNAY.

Votants présents : 5/8 administrateurs

Ordre du jour

1- **Approbation du CR du BT 1 - 13 novembre 2018**

2- **COMMUNICATION du PRESIDENT**

- 1.1 Partenariat Sports Raquettes
- 1.2 Convention Pôle Espoirs Talence – Ligue Occitanie
- 1.3 Bilan CE PARABADMINTON
- 1.4 Informations diverses

3- **POINTS SOUMIS AU VOTE DU BUREAU**

- 2.1 Secteur administratif
 - 2.1.1 Outil Visioconférence LIFESIZE

4- **POINTS D'INFORMATIONS**

- 3.1 Secteur vie sportive
 - 3.1.1 Informations diverses
- 3.2 Secteur Administratif et RH
 - 3.2.1 Point sur les dossiers RH
 - 3.2.2 Informations diverses
- 3.3 Secteur Financier
 - 3.3.1 Informations diverses
- 3.4 Secteur Développement
 - 3.4.1 Informations diverses

5- **QUESTIONS DIVERSES**

1- Approbation du CR du BT 1 – 13 novembre 2018

Aucune modification n'est demandée.

VOTE 1 // Le CR est adopté à l'unanimité des présents

2- COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

1.1. Convention Ligue Nouvelle-Aquitaine Pôle Espoirs Talence – Ligue Occitanie

La ligue Occitanie participe aux frais de fonctionnement de la filière « Espoirs » de Talence pour ses jeunes athlètes à hauteur de 2 100€ par joueur et par an. Le conventionnement actuel ne fait pas mention de la part due par la famille, pour laquelle la Ligue pourrait se porter caution ; Il sera remanié en ce sens pour la saison 2019/2020.

1.2. Championnats d'Europe PARABADMINTON 2018 - Bilan

Le Président revient sur l'organisation des Championnats d'Europe qui se sont déroulés à Rodez du 31 octobre au 4 novembre 2018.

- Le Comité d'organisation : La ligue (Roxane VENUTI – Gilles CASTILLON) ; le club de Rodez (Jacques IZARD) – Le comité de l'Aveyron (Laurent GAROT) - Le comité régional et le comité départemental Handisport (le personnel salarié) – La Ville de Rodez

Le bilan du Président – Les côtés négatifs

- Démission du personnel ressource pour le Comité Régional Handisport.
- Départ du volontaire Service civique missionné sur les CE 4 mois avant l'évènement.
- Défection du Trésorier missionné sur l'évènement.
- Défection du responsable Transport.
- Faible niveau de conscience de l'importance de l'évènement de la part des salariés et dirigeants de la ligue
- Faible mobilisation des membres du Conseil d'administration et des salariés ligue hors comité d'organisation.
- Même ressenti au niveau local de la part du club de Rodez
- Manque de coordination et de communication de la part du comité d'organisation
- Communication confiée à l'IUT de Rodez n'a pas donné satisfaction, manque de rigueur et de sérieux
- Installation du salon VIP peu formel

Le bilan du Président – Les points positifs

- Les manquements au niveau de l'organisation ne se sont pas ressentis à l'externe
- Retours encourageants de la part de la BWF et de la FFBaD
- Aide fédérale en RH conséquente et de qualité
- Remerciements appuyés de la part des Équipes sportives
- Nette amélioration de l'organisation locale après un ou deux jours
- Bonne réactivité des bénévoles et élus sur place dès que la manifestation a commencé
- Restauration et buvette très appréciées
- Très bon investissement des salariés/élus présents du Comité de l'Aveyron, du Comité départemental Handisport et du club de Rodez
- Transport : remerciements aux structures médicalisées des communes environnantes pour leur prêt de véhicules aménagés
- Remerciements adressés au public très nombreux sur la compétition
- Mixité dans le public – Joueurs et visiteurs très appréciée

Les membres du Bureau accueillent le bilan dressé par le Président.

Ils confirment le manque de communication du comité d'organisation notamment sur le retour en besoins humains, salariés et bénévoles, qui aurait mérité d'être traduit bien en amont des Championnats d'Europe ; les points d'étape présentés lors des CA de la saison dernière reprenant surtout l'aspect économique (budget et partenariat) de l'évènement.

Quant à la faible mobilisation des salariés de la ligue, non missionnés sur l'évènement, Valérie COURTOIS, souligne leur réactivité dès qu'ils ont été sollicités, même lorsque les travaux demandés ne relevaient aucunement de leur champ d'intervention professionnel habituel. Ces ordres de missions relégués sur le tard, ont généré des reports plus ou moins conséquents dans la gestion quotidienne des dossiers.

Une mention spéciale revient à Justine CAMMAL, bénévole du comité 66, en charge de l'éco déroulement de l'évènement qui a veillé aux éco-comportements sur les 2 sites durant toute la durée de la compétition, par ailleurs rehaussée de 2 labels sportifs responsables et respectueux de l'environnement.

Enfin, Roxane VENUTI, salariée en charge de la coordination des championnats est largement remerciée au regard du très haut niveau d'investissement dispensé.

1.1 Partenariat groupe VYV

Représenté par M. Thomas BLANCHETTE, le groupe VYV a rejoint les partenaires investis sur les CE Parabad.

Aussi, le Bureau s'inscrit dans une volonté de faire évoluer ce partenariat sur du long terme.

En réponse à la mutation des comportements induite par la réforme de la santé et engendrée par les prescriptions du sport sur ordonnance pour le tout public, une réflexion innovante doit s'imposer.

Le Bureau demande à ce que Rédha BENBOUZID, Médecin régional, Manuel DUBRULLE et François DURIER se rapprochent de M. BLANCHETTE en vue de travailler à l'élaboration d'un échéancier d'actions à court, moyen et long terme ; le Bureau souhaiterait pouvoir rencontrer M. BLANCHETTE et propose la date du BP 3 fixée au 23 février 2019.

1.3. Informations diverses

1.3.1 Retour sur la Réunion du « Qui fait Quoi ? »

En marge des CE Parabad 2018, la Fédération a rencontré et échangé avec l'Occitanie lors de la présentation dédiée à la répartition des compétences et des missions spécifiques entre la Fédération et l'ensemble de ses organes déconcentrés (ligues et comités). Les dirigeants des comités, les membres du CA, les salariés ainsi que les membres de l'Équipe Technique Régionale ont répondu majoritairement à cette invitation. Étaient présents, 10/12 comités (Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées Orientales), les salariés ainsi que les dirigeants concernés de la ligue.

Point de complément apporté au CR sur le retour des territoires – Synthèse des échanges avec F. DURIER :

La rencontre entre les différents acteurs a été appréciée mais le retour des territoires est modéré. Certes, l'état des lieux présenté est conforme à la réalité de terrain. Les objectifs induits par le « Qui fait quoi » sont à réviser pour être adaptés à chaque département : Qu'est-ce que je peux faire ? Comment ? Avec qui ? L'aide de la Ligue ? et donc à intégrer dans un choix d'actions, lui-même motivé par les stratégies de développement de chacun.

La Fédération a mis à disposition un outil de travail à renseigner, qui reprend les actions et les objectifs pour chaque acteur.

Le CA se positionnera le 23 janvier sur les axes directifs à mettre en œuvre pour soutenir le développement des territoires ; un recouplement du « Qui fait quoi » sera fait lors du CPC prévu en mars prochain avec le qui fait quoi et/ou lors des rencontres de travail avec chaque équipe dirigeante de terrain.

1.3.2 Clubs toulousains

Rappel : Une réunion, provoquée par la ligue a réuni en septembre l'ensemble des clubs toulousains qui se sont vus attribuer par la mairie, des créneaux sur un équipement sportif totalement inadéquat à la pratique du badminton. À la suite de cette réunion, la ligue souhaitant laisser la main au Comité départemental 31 deux référents clubs ont été choisis et devaient avec l'aide du CD31 rencontrer la Mairie pour exposer la problématique induite par l'attribution de ces créneaux. Après une certaine unité dans les clubs, il s'avère que plusieurs d'entre eux préfèrent se retirer de l'action commune. De ce fait, à ce jour, le CD31 seul a demandé un rendez-vous à la Mairie de Toulouse, et ce pour poursuivre la dynamique de soutien et de suivi à mener dans ce contexte.

2- POINTS SOUMIS AU VOTE DU BUREAU

2.1 Secteur DEVELOPPEMENT

2.1.1 SportsRaquettes/WestGut :

Rappel :

- 13/09/18 : Signature du protocole des nouveaux accords qui lient la ligue Occitanie de badminton et SportsRaquettes. Le partenariat entre la Ligue Occitanie et Sports Raquette est maintenu jusqu'au terme de la convention initiale ; le nouveau logo du distributeur ASHAWAY a été apposé sur nos en-têtes de communication.
- 30/06/19 : fin de la convention initiale et des dispositions de ce protocole.
- 06/10/18 : les administrateurs de l'Occitanie valident la mise en demeure formulée par la Ligue à l'encontre de WESTGUT
- Courant octobre : En vue d'une assignation commune Ligue/SportsRaquettes, étude et comparaison sont faites des honoraires produits par les 2 Conseils : celui de SportsRaquettes et celui de la Ligue. Des précisions tarifaires restent néanmoins à être communiquées lors du rendez-vous fixé le 6 décembre entre le Président et le Conseil de SR.

Le Président demande au Bureau de se positionner sur le choix du Conseil. Après discussion un report de vote est préconisé. La décision sera prise en tenant compte des compléments attendus.

Néanmoins, le Bureau se prononce sur la mise en assignation à l'encontre de WESTGUT :

VOTE 2 // L'assignation à l'encontre de WESTGUT est validée à l'unanimité

2.2 Secteur ADMINISTRATIF

2.2.1 Outil de Visioconférence LIFESIZE

Un palier test paraît nécessaire pour décider de la fiabilité de cet outil et de la valeur ajoutée apportée dans le fonctionnement des instances ligue et comités par rapport aux outils gratuits utilisés actuellement.

La réservation d'une salle virtuelle sera faite auprès de la Fédération (qui mutualise ses moyens de communication numérique) à partir de janvier 2019 jusqu'au 31 juillet 2019. La location est conclue sur une saison – du 1^{er} septembre au 31 juillet – pour un coût annuel de 360 € ; le loyer démarre à partir du mois d'ouverture et se répercute proportionnellement au nombre de mois d'utilisation jusqu'au terme de juillet, soit 210 € pour la période de test.

VOTE 3 // La période test de l'outil LIFESIZE est validée à l'unanimité

2.3 Secteur VIE SPORTIVE – Commission Jeunes HN

2.3.1 Préparation mentale

La commission Jeunes du secteur Vie Sportive fait part au Bureau du projet de faire intervenir régulièrement un préparateur mental auprès du Collectif jeunes.

Pour cela, le secteur Jeunes présentera le cahier des charges correspondant en vue de la saison 2019/2020.

VOTE 4 // L'intervention d'un préparateur mental est sur le principe, adoptée à l'unanimité

3- POINTS D'INFORMATION

3.1 Secteur VIE SPORTIVE

3.1.1 Informations diverses

- **CLOT**

Cécilia GRESSENT fait lecture des informations transmises par Gary Marnay, Vice-Président de la Vie sportive relatives à la CLOT :

- Christophe ABRAHAM, responsable de la commission souhaite s'entretenir avec le Président des perspectives d'évolution à développer compte-tenu du projet de développement territorial. Le RDV est programmé avant fin décembre 2018.
- La formation ARBITRAGE initialement prévue sur le TRJ 3 à CASTELNAUDARY est déplacée en Février soit sur le tournoi de MÈZE, soit celui de LIMOUX, le week-end des 16 et 17 février 2019.
- L'examen pour la certification d'arbitre Ligue est prévu sur le REGIONAL JEUNES à CANET en ROUSSILLON, les 9 et 10 mars 2019.
- Les formateurs pour ces 2 formations : G. MARNAY, F. MESTON et C. ABRAHAM.
- La formation JA des 8 et 9 décembre est retirée du calendrier, faute de participants en nombre suffisant.
- Formation de FORMATEURS positionnée les 26 et 27 janvier à BALMA.
À l'issue de cette dernière, une session de formation JA pourrait être à nouveau mise en place pour répondre à une demande formalisée.
- Réalisation d'un flyer (auteur A. HEYWANG) en vue d'informer et de promouvoir les fonctions d'arbitre et de juge-arbitre sur les compétitions ; le Bureau encourage la proposition faite par Alex et propose à la commission d'en élargir la promotion en provisionnant une ligne budgétaire spécifique, via l'édition des flyers en question par un professionnel. La validation de la maquette sera soumise à un prochain bureau.

Le Bureau demande l'harmonisation du catalogue des formations, volets Cadres et OT (nouvelle diffusion vers les clubs et sur le site) et la mise à jour du calendrier régional.

Rappel est fait sur le fonctionnement des commissions régionales et la diffusion des CR de travail :

Après relecture et validation par la commission, la diffusion est effective auprès du CA pour information et suivi des travaux par secteur.

- **Commission JEUNES et HN**

- **LABEL CLUB REGIONAL - Suivi**

À la date butoir de dépôt des dossiers de candidature, 10 clubs ont concouru à l'obtention du LCR Occitanie (Comités de l'Aude – de l'Aveyron - du Gard – de Haute-Garonne - du Gers – de la Lozère). Les dossiers sont mis à l'étude. Pour la première édition du LCR Occitanie, le nombre de labellisation a été provisionné sur 6 clubs au maximum. La prochaine session de demande est prévue en juin 2019.

- **Accompagnement des familles et des athlètes**

Dans un souci de clarté le secteur Jeunes reprend dans un courrier émis à l'attention des familles d'athlètes son positionnement quant à l'accompagnement de la ligue reconduit pour cette saison :

- Soutien aux joueurs polistes
- Soutien aux joueurs non polistes
- Soutien aux familles

- **TRJ – 2^{ème} étape – Bilan**

Retour sur la nouvelle formule de fonctionnement, qui ouvre vers une plus large possibilité de confrontation, qui est :

- Positif de la part des joueurs et coaches
- Plus mitigé de la part de quelques parents

À noter une augmentation de la représentation des « petits » comités ; a contrario, il est à regretter, le défaut de participation du comité de l'Hérault sur l'étape 2.

- **Logiciel SCORE CENTER**

L'utilisation du logiciel de scoring - SCORE CENTER - a fait ses preuves sur la première étape du TRJ ; Les mises à jour de la version actuelle seront testées sur au moins un des 2 prochains Régionaux adultes.

- **Tenues Collectif Jeunes et de l'ETR Occitanie**

Les jeunes du Collectif et les membres de l'Équipe Technique Régionale recevront une dotation en tenue :

- 2 tee-shirts
- 1 sweat-shirt
- 1 ensemble survêtement (veste – pantalon)

Le coordonnateur du Collectif Jeunes est en charge du montage de la demande qui, après validation par son secteur, transmettra au secteur communication/partenariat.

3.2 Secteur ADMINISTRATIF – RH

3.2.1 Information RH

- **Ponts et congés 2019 :**

- 31 mai et 16 août, l'un des 2 offert au choix du salarié.
- Congés d'été 2019 : à partir du 19 août, permanence minimum d'un salarié sur chacun des pôles.
- Congés de Noël 2019 : fermeture de la ligue entre le 25 décembre et le 1^{er} de l'an.

- **Titres CADO :**

Reconduction pour la fin d'année 2019/2020 à raison de 150€ par salarié de la structure.

- **Stages :**

- Secteur Financier : Accueil de Mathilde BLONDEAU, en seconde année de BTS Gestion et Comptabilité pour une durée de 4 semaines – du 26 novembre au 21 décembre 2018 – Pôle de Narbonne.
- Secteur Communication : une offre de stage est en cours de rédaction pour un accueil prévu à partir de janvier 2019 sur le pôle de Balma – Durée 5 à 6 mois.
- Secteur Développement : une demande est en cours d'examen quant à l'orientation précise sur les missions à confier au futur stagiaire.

- **L'emploi :**

Une restructuration des missions est menée. À compter du 1^{er} janvier 2019, Roxane VENUTI sera affectée au secteur Développement. Ses missions actuelles, inhérentes aux secteurs Communication et Compétitions doivent être réaffectées. Une réflexion est en cours sur la création d'un poste. Ce dossier reste à être affiné.

Sur le secteur des compétitions, les membres du Bureau s'interrogent quant à une gestion, côté sportif, par les organisateurs (confection des tableaux avec une double validation Ligue et JA) à l'instar des pratiques de l'ex région LR, très satisfaisantes ; le secrétariat, quant à lui resterait confié à la Ligue.

Le secteur Vie sportive est chargé d'approfondir cette possibilité en vue de la soumettre à un prochain Bureau/Conseil d'Administration.

- **Gratifications – CE PARABAD**

Le Président propose l'octroi d'une prime pour gratifier la qualité du travail mené par Roxane VENUTI, chargée du projet CE PARABAD 2018.

Les membres du Bureau sont d'accord sur le principe. Ils souhaitent poursuivre ultérieurement les débats, faute de temps imparti à poursuivre la réunion qui prend fin à 17h45.

Points non traités/traités partiellement et reportés :

3.2 Secteur Administratif et RH

3.2.1 Informations RH – fin

3.2.2 Informations Administratives

3.3 Secteur Financier

3.3.1 Informations diverses

3.4 Secteur Développement

Informations diverses

4- QUESTIONS DIVERSES

Pas de question soumise.

Le président lève la séance à 17H45.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

